BESOIN D'UN RDV AVEC UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE DANS LES 48H ?

VOTRE MÉDECIN TRAITANT N'EST PAS DISPONIBLE ?

La CPTS BORDS D'ALLIER propose une prise en charge des SOINS NON-PROGRAMMÉS*





06 12 22 84 32



DU LUNDI AU VENDREDI

10H30 - 12H30

13H30 -17H30

- Un service à destination de la **population du territoire**
- Notre **secrétaire dédiée** qui cherchera un rendez-vous
- Des **infirmiers** pouvant effectuer des **téléconsultations**

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
Bords d'Allier

*BESOIN D'UNE CONSULTATION EN MÉDECINE GÉNÉRALE DANS LES 48 HEURES, **QUI NE RELÈVE PAS DE L'URGENCE**, POUR DES PATIENTS SANS MÉDECIN TRAITANT OU DONT LE MÉDECIN N'EST PAS DISPONIBLE

EN CAS D'URGENCE FAITES LE 15

Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé
Bords d'Allier

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Bords d'Allier est une association, qui favorise la coopération entre les professionnels de santé du territoire et les acteurs locaux, afin d'améliorer l'accès aux soins et les parcours de santé des habitants.

Elle compte environ 90 adhérents (infirmiers, médecins généralistes, kinésithérapeutes, orthophonistes, pharmaciens, diététiciennes etc) exerçant leur activité sur le territoire.

Parmi ses principales missions, la CPTS accompagne les personnes sans médecin traitant dans leur recherche, en accordant une attention particulière aux publics les plus fragiles ou présentant des besoins de santé prioritaires.

Elle contribue également à faciliter l'accès aux soins non programmés, pour les patients nécessitant une consultation médicale dans les 48h, sans urgence vitale, lorsque leur médecin traitant est absent ou indisponible.

Pour ces deux dispositifs, les habitants peuvent contacter la secrétaire de la CPTS au :

06 12 22 84 32 (du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30).

La CPTS œuvre également à l'amélioration des parcours de soins, en facilitant la coordination entre les professionnels, notamment lors des retours d'hospitalisation et dans l'accompagnement à domicile.

Elle développe aussi des actions de prévention et de promotion de la santé, par exemple autour de l'alimentation et de l'activité physique adaptée.

À travers ses actions, la CPTS Bords d'Allier s'engage pour une meilleure accessibilité et une meilleure coordination des soins, au plus près des besoins des habitants.

Contacts et informations :

- Plus d'informations sur le site internet de la CPTS Bords d'Allier : https://www.cptsbordsdallier.fr/

- Coordinatrice de la CPTS : 07 57 44 75 17